

**Qualité des statistiques du mouvement de la population provenant des registres de l'état civil**

<b>I. Base de la tabulation</b>	Naissances vivantes	Décès	Mortalité infantile	Morts foetales tardives	Mariages	Divorces
Base actuelle de la tabulation:						
- date de l'événement	X	X	X	X	X	X
- date de l'enregistrement						
Depuis combien de temps employez-vous cette base actuelle de tabulation?						

<b>II. Complétude de l'enregistrement (estimation)</b>	Naissances vivantes	Décès	Mortalité infantile	Morts foetales tardives	Mariages	Divorces
100 pour cent	X	X	X	X	X	X
90 - 99 pour cent						
80 - 89 pour cent						
70 - 79 pour cent						
60 - 69 pour cent						
50 - 59 pour cent						
Moins de 50 pour cent						
Veillez spécifier:						
(a) Année à laquelle estimation de la complétude se réfère:						
(b) Bases de l'estimation de la complétude:						
-Analyse démographique	X	X	X	X	X	X
-Double contrôle des registres						
-Recensement de la population						
-Enquêtes par sondage						
-Autre (précisez)						
-Aucune évaluation						

Prière de nous envoyer des documents publiés et non publiés, qui concernant la complétude de l'enregistrement et les méthodes utilisée pour estimer la complétude.

**Qualité des statistiques obtenues par d'autres sources**

<b>La base des estimation est :</b>	Naissances vivantes	Décès	Mortalité infantile	Morts foetales tardives	Mariages	Divorces
- Recensement de la population						

-Enquêtes par sondage						
- Registres de population	alities registers	ies registers	ipalities registers	unicipalities registers	ities registers	
- Système de double enregistrement						
-Autre (précisez)						Ministry of Justice

Veuillez joindre tout document décrivant les méthodes utilisés pour les estimations de statistiques d'état civil basées sur d'autres sources que l'enregistrement des faits d'état civil.

**Metadonnées complémentaires pour certains tableaux**

**Tableau 1.1 - Définitions urbain / rural**

Veillez indiquer la définition utilisée pour les zones urbaines et la période d'utilisation	
Veillez indiquer la définition utilisée pour les zones rurales et la période d'utilisation	

**Tableau 1.6 - Motifs d'autorisation pour les avortement légaux**

<i>Veillez indiquer d'un "X" les options possibles.</i>	X	
a) La non-interruption de la grossesse comporterait, por la vie de la femme enceinte, un risque plus grave que celui de l'avortement.		
b) La non-interruption de la grossesse comporterait, por la santé physique de la femme enceinte, un risque plus grave que celui de l'avortement.		
c) La non-interruption de la grossesse comporterait, por la santé mentale de la femme, un risque plus grave que celui de l'avortement.		
d) La non-interruption de la grossesse comporterait, pour la santé mentale ou physique d'un enfant déjà né dans la famille, un risque plus grave que celui de l'avortement.		
e) L'enfant né à terme courrait un risque important de souffrir d'anomalies physiques ou mentales entraînant pour lui un grave handicap.		
f) Autres motifs.		

**Tableaux 14a, 14b, 15a and 15b - Tables de mortalité**

Les tables de mortalité se réfèrent-elles à la population de facto ou de jure?	population de jure
Une méthode de lissage a-t-elle utilisée? Si oui, laquelle?	Yes : $Q_x = \text{median}(Q_{x-1}, Q_x, Q_{x+1})$
Y'a t-il une méthode spécifique utilisée pour conclure la table de mortalité à des âges plus élevés ? (par exemple, Gompertz, Makeham, etc. ?) Laquelle ?	
Si un modèle de table de vie ou un modèle relationnel est utilisé pour obtenir la table de mortalité (par exemple, Coale-Demeny West, trait UN Sud Asiatique), de quel model s'agit-il ?	

<i>Veillez indiquer d'un "X" les options qui s'appliquent:</i>	X	
Quelle source de données a été utilisée pour calculer les tables de mortalité?		
a) Décès enregistrés non ajustés	X	
b) Décès enregistrés ajustés		
c) Information sur les décès obtenu dans le recensement		
d) Espérance de vie à la naissance		
e) Mortalité en dessous de 5 ans		
f) Mortalité infantile (en dessous 1an)		

--

**Tableau 22 Âge minimum légal du mariage**

Veillez spécifier l'âge minimum légal auquel le mariage peut avoir lieu:	Hommes	Femmes
a) Avec consentement parental		
b) Sans consentement parental	18	18

--